



Réinscription

2022-2023

Guichet Unique

Place du 11 Novembre

☎ 02.35.05.93.70

guichet.unique@letrait.fr

Fiche de réinscription

- Pause méridienne
- Accueil périscolaire
- Accueil du Mercredi
- Vacances scolaires

Inscription
jusqu'au
12 août 2022

L'enfant

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance :/...../..... Sexe : F M

Classe (2022-2023) :

- Ecole : Pierre et Marie Curie Guy de Maupassant
 Collège du CDT Charcot Extérieure :

Autorisations

Je suis informé(e) que les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Guichet Unique (logiciel Abelium) pour organiser les temps de la restauration et des activités péri et extrascolaires.

Elles sont conservées pendant 5 ans après la scolarité de votre enfant et sont destinées aux Services Guichet Unique, Service enfance et Affaires Scolaires.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » pour exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les rectifier, contactez le Guichet Unique, place du 11 Novembre, 76580 LE TRAIT, 02.35.05.93.70.

Autorisation de droit à l'image :

J'autorise la Ville du Trait à utiliser les prises de vues réalisées pendant les activités pour une reproduction sur tout support de communication externe (papier et numérique tel que le site Internet et la page Facebook de la ville) :

- Oui
 Non

Je soussigné(e).....certifie sur l'honneur la sincérité de ces renseignements.

Date :/...../.....

Signature(s) :

Pause méridienne

Pause méridienne (de 11H45 à 13H45)

Je souhaite inscrire mon enfant au service de restauration scolaire :

Oui Non

Mon enfant sera présent à la Pause Méridienne le jour de la rentrée (01/09/2022)

Oui Non

- Fréquentation :

Régulière

Si vous inscrivez votre enfant comme régulier, de nouvelles mesures réglementaires sont stipulées dans le règlement des accueils périscolaires et extrascolaires ainsi qu'une modification tarifaire en cas d'absence non justifiée ou hors délais.

- toute l'année
- sur la période du au

Jour(s) :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

ou

Occasionnelle

L'inscription est possible en fonction des délais indiqués dans le règlement des accueils périscolaires et extrascolaires.

- Type de menu : classique sans porc sans viande

- Allergies alimentaires :

Un régime adapté est-il nécessaire ? Oui Non

L'enfant bénéficie-t-il d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** ?

Oui Non Type :

Si oui, merci de préciser la date de sa mise en place :/...../.....

Accueils périscolaires

Accueil préscolaire (de 7h00 à 8h20)

Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil préscolaire :

Oui Non

Mon enfant sera présent à l'accueil préscolaire le jour de la rentrée (01/09/2022)

Oui Non

Fréquentation : Régulière (toute l'année) :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Autre (garde alternée 1 semaine sur 2, etc...) :.....

Occasionnelle

Accueil postscolaire (de 16h30 à 18h30)

Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil postscolaire :

Oui Non

Mon enfant sera présent à l'accueil postscolaire le jour de la rentrée (01/09/2022)

Oui Non

Fréquentation : Régulière (toute l'année)

Si vous inscrivez votre enfant comme régulier, de nouvelles mesures règlementaires sont stipulées dans le règlement des accueils périscolaires et extrascolaires ainsi qu'une modification tarifaire en cas d'absence non justifiée ou hors délais.

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

ou

Autre (garde alternée 1 semaine sur 2, etc...) :.....

ou

Occasionnelle

L'inscription est possible en fonction des délais indiqués dans le règlement des accueils périscolaires et extrascolaires.

Transport école Guy de Maupassant

Transport matin :

Je souhaite inscrire mon enfant au service transport le matin :

Oui Non

Mon enfant sera présent au service transport le jour de la rentrée (01/09/2022)

Oui Non

Fréquentation :

Régulière (toute l'année) :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Autre (garde alternée 1 semaine sur 2, etc...) :.....

Choix de l'arrêt :

- Eglise (7h55)
- Conservatoire Val de Seine (07h57)
- Clos Fleuri (07h58)
- Mairie (07h59)
- Passage à niveau (08h00)
- Neuville (08h02)
- La Maison Blanche (08h10)

Transport soir :

Je souhaite inscrire mon enfant au service transport le soir :

Oui Non

Mon enfant sera présent au service transport le jour de la rentrée (01/09/2022)

Oui Non

Fréquentation :

Régulière (toute l'année) :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Autre (garde alternée 1 semaine sur 2, etc...) :.....

Choix de l'arrêt :

- La Maison Blanche (16h47)
- Neuville (16h52)
- Passage à niveau (16h54)
- Mairie (16h55)
- Clos Fleuri (16h57)
- Conservatoire Val de Seine (16h58)
- Eglise (17h00)

Accueil du mercredi

Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil du mercredi :

- Oui Non

Fréquentation :

- Régulière :

Si vous inscrivez votre enfant comme régulier, de nouvelles mesures règlementaires sont stipulées dans le règlement des accueils périscolaires et extrascolaires ainsi qu'une modification tarifaire en cas d'absence non justifiée ou hors délais.

- Toute l'année
 Autre (garde alternée 1 semaine sur 2, etc...) :
 Sur la période suivante :

- Occasionnelle :

L'inscription est possible en fonction des délais indiqués dans le règlement des accueils périscolaires et extrascolaires.

Formules (plusieurs choix possibles) :

- Journée complète (8h30 -17h00)
 Matin sans repas (8h30 -11h30)
 Matin avec repas (8h30 – 13h30)
 Après-midi avec repas (11h30 – 17h00)
 Après-midi sans repas (13h30 – 17h00)
 Pré- mercredi* (7h30 - 8h30)
 Post-mercredi* (17h15 - 18h30)

** arrivées et départs différés possibles*

Les départs et arrivées des enfants se font de manière échelonnée :

- *Le matin : arrivée possible entre 8h30 et 9h30*
- *Le midi : arrivée possible entre 11h15 et 11h30*
- *Le soir : départ possible entre 17h00 et 17h15*

Date :/...../.....

Signature(s) :

Facturation

J'ai pris acte que la consommation de prestations (restauration scolaire, accueil périscolaire, mercredi) fera l'objet d'une facturation mensuelle aux familles.

Pour les enfants ne fréquentant pas les services de manière régulière et programmée, les familles devront procéder à l'achat anticipé de prestations pour un montant minimal de 15 €.

Date :/...../.....

Signature(s) :

Règlement

J'atteste avoir pris connaissance avec mon enfant du règlement des accueils périscolaires et extrascolaires et pause méridienne.

Je suis informé(e) que l'inscription aux services péri et extrascolaires et pause méridienne vaut acceptation de ce règlement.

Date :/...../.....

Signature(s) :

Pièces à présenter

- Justificatif de domicile **si changement d'adresse** : quittance ou facture de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant
- Relevé d'identité bancaire : si vous choisissez le prélèvement comme moyen de paiement
- Attestation employeur de moins de 3 mois ou un extrait Kbis pour les personnes extérieures travaillant sur la commune ou les commerçants et artisans

Enfants utilisateurs du service transport Métropole en période scolaire :

- Carte Astuce de l'enfant
- Facture ou échéancier de paiement de la carte Astuce souscrit auprès des services Métropole
- Assurance responsabilité civile